

# CFALIEN

Bulletin trimestriel  
Mars, avril & mai 2011

#122

Belgique - België  
P.P.  
Bruxelles X  
1/2537

Bureau de dépôt :  
Bruxelles X  
2.200 exemplaires

Agrément P002877

**PRIORITÉ À LA JEUNESSE !**

# SOMMAIRE

3

Dossier :  
**Priorité à la Jeunesse !**

3

**Yves Leterme: « Président » ?**

5

**Pas d'accord de  
gouvernement, mais des  
priorités pour 6 mois**

6

**A vos marques...  
Prêts ?  
...Participez !**

8

**Faire entendre la parole des  
jeunes**

9

**Emploi des jeunes  
L'animation de groupe au  
service du débat politique  
citoyen**

10

**Actualité au CFA**

11

**Stages de vacances**

12

**FORMATIONS ET ANIMATIONS**

Le CFALIEN est une publication du  
Centre de Formation d'Animateurs asbl

Service de Jeunesse et de Promotion des  
Travailleurs Socioculturels agréé par  
le Ministère de la Communauté française de Belgique  
Agréé par la COCOF comme opérateur  
d'Insertion Socioprofessionnelle

32, Chaussée de Boondael, 1050 Ixelles  
Tél: 02/511.25.86 - web: [www.cfaasbl.be](http://www.cfaasbl.be)

Nos bureaux sont ouverts  
du lundi au vendredi de 9h à 17h

# ÉDITORIAL

Vendre des yaourts, des chaudières, des bagnoles, des connexions Internet, des bouquets numériques et même des assurances décès !... pour tout ça on dirait que la pub ne peut plus se passer des enfants. Vous avez remarqué ? Plus rien n'y échappe<sup>1</sup> ! On dirait qu'il n'y a plus que le bambin qui soit « vendeur<sup>2</sup> ». C'est vrai que la femme a déjà bien donné...

Nous, dans les OJ, on réclame à cor et à cri que la société fasse une place aux jeunes. Foin de discours ; la pub, elle, pose des actes ! Et ça arrange tout le monde : le gamin peut s'offrir une nouvelle console, les parents ont leur part de fierté, les annonceurs et les publicitaires – pas intéressés pour un sou – ne se plaignent pas non plus...

Ça donne aux messages un ton bon enfant : ils nous plongent dans un monde où des adultes plutôt désorientés ont la chance d'être guidés dans des choix primordiaux pour la santé, l'avenir, la planète, que nous empruntons évidemment à nos enfants, par ces charmants bambins, vierges de tout préjugé, qui, sous des dehors de naïveté, incarnent le vrai bon sens et le plus pur désintéressement.

Pour mieux modeler nos comportements la pub s'en fait-elle le cruel reflet ? Qu'en dites vous les poupons, moi ch'sais pôôô !

**Daniel DETEMMERMAN**

1 Si, tout de même, le tabac et l'alcool (dommage qu'on ne puisse plus leur faire de la pub : ça c'est une idée qu'elle serait bonne !

2 Lectures : <http://www.monde-diplomatique.fr/2004/09/BRUNE/11449>

Photo : Conférence de jeunesse de l'UE



## DOSSIER : PRIORITÉ À LA JEUNESSE !

Depuis la création de la Communauté Economique Européenne (CEE) en 1957, tous les six mois, la présidence du Conseil de l'Union Européenne (UE) est assurée par un Etat membre différent. Du 1er juillet au 31 décembre 2010, ce fut au tour de la Belgique. Il s'agissait là d'un véritable défi pour au moins deux raisons :

- Le gouvernement devait prendre en compte les nombreux changements instaurés par le Traité de Lisbonne depuis son entrée en vigueur le 1er décembre 2009.
- Suite aux élections de juin 2010, le gouvernement était (et il l'est toujours au moment de rédiger ces lignes) en « affaires courantes » : donc avec beaucoup moins de pouvoir de propositions et de décisions qu'un gouvernement normal.

Et pourtant comme les autres pays de l'Union européenne, la Belgique a établi des priorités de travail pour sa présidence. L'une d'elle visait la Jeunesse au travers de nombreux dossiers. Citons notamment le travail de Jeunesse et l'emploi des jeunes. Dans ce dossier, nous nous sommes penchés sur le second car, au-delà des sempiternels discours politiques et des mines de circonstances des élus face aux chiffres du chômage des jeunes, le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française a beaucoup travaillé sur cette question et ses propositions valent un coup de projecteur.

Mais pour l'instant place à la question que tout le monde se pose : Yves Leterme est-il devenu président ? A durée déterminée ? A-t-il refusé ou démissionné après quelques jours ?



# YVES LETERME : « PRÉSIDENT » ?

Par Pierre-Alain Gerbeaux

**P**our l'Etat membre qui en a la charge, assurer la présidence du Conseil de l'Union Européenne consiste principalement à organiser et diriger, par l'intermédiaire de ses ministres compétents, les travaux de chacune des formations du Conseil de l'UE, réunis par compétence (c'est-à-dire par matière). Mais comme la Belgique est un Etat fédéral, les ministres compétents peuvent être ceux des régions ou des communautés. Exemple : le conseil de l'Union en matière d'affaires sociales était présidé par Mme Laurette Onkelinx (ministre fédérale des affaires sociales), en matière de finances par M. Didier Reynders (ministre fédéral). En matière de culture par Mme Fadila Laanan (ministre de la Communauté française) ou son homologue flamand...

Les missions suivantes relèvent de la présidence :

- **Organiser et diriger les réunions** tant du Conseil de l'UE que de tous les organes qui fournissent le travail préparatoire.
- **Rechercher des solutions et des compromis**, tant entre les Etats membres qu'avec les autres institutions de l'Union européenne.
- **Poursuivre ses priorités, mais aussi poursuivre ou achever les travaux en cours.**
- **Réagir et s'adapter à l'actualité et au contexte changeant.**

De manière concrète, la présidence du Conseil veille au bon déroulement des travaux, anime et facilite les discussions, tente de concilier les points de vues divergents, formule des propositions de compromis de manière à aboutir à des décisions. La Présidence assure aussi un rôle important dans les négociations avec les autres institutions de l'Union et en particulier avec le Parlement européen qui, tout comme le Conseil, donne son accord sur la plupart des législations européennes.

Ces activités impliquent notamment d'établir l'ordre du jour et de présider l'ensemble des réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, sauf en matière de politique étrangère. La Présidence ne se limite pourtant pas à un rôle administratif. L'Etat membre a aussi pour fonction de favoriser l'adoption des actes législatifs (règlements,

directives, décisions...) et, en cas de dissensions entre les Etats membres, de rechercher des compromis.

L'Etat qui assure la Présidence essaye souvent d'apposer sa marque en pointant plusieurs questions qu'il estime prioritaires (cf page 5 « Les priorités de la présidence belge »). Et comme la plupart des travaux au niveau européen prennent beaucoup plus de temps que six mois, l'Etat membre qui préside doit également travailler sur les initiatives en cours.

### Herman et Yves

Avant l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, la présidence semestrielle assurait également la présidence du Conseil européen. Cela n'est plus le cas. Le Conseil européen est désormais devenu une institution à part entière de l'Union, avec à sa tête un président permanent élu pour un mandat de deux ans et demi, renouvelable une fois. Et c'est ainsi que « l'Europe » nous a accaparé fin 2009 notre premier ministre Herman van Rompuy et que nous avons à nouveau récupéré Yves Leterme, illustre et unique interprète de la Brabançonne sur l'air et les paroles de la Marseillaise !

Et donc Yves Leterme n'a pas pu prétendre au titre de « président ». Toutefois, en tant que Premier ministre, il a eu de nombreuses occasions pendant ces 6 mois pour jouer les maîtres de cérémonie lors des différents événements et notamment lors des sommets européens ; en outre, de par cette fonction de Premier ministre, il demeurait le premier porte-parole de son pays au sein du Conseil de l'UE.

(Suite de l'article en page 4)



### Trois pays pour le prix d'un, ou l'art du compromis à 3 puis à 27

Pour assurer un suivi des travaux de la présidence de l'UE, notre pays a collaboré et continue de travailler étroitement avec l'Espagne et la Hongrie, dans le cadre du « Trio des présidences<sup>1</sup> ». En effet, l'Espagne a été présidente durant le premier semestre 2010 et la Hongrie reprendra cette fonction durant le premier semestre 2011.

La Belgique a donc participé à l'élaboration d'un programme commun de dix-huit mois avec ces deux pays, tout en restant cohérente avec ses priorités. ]

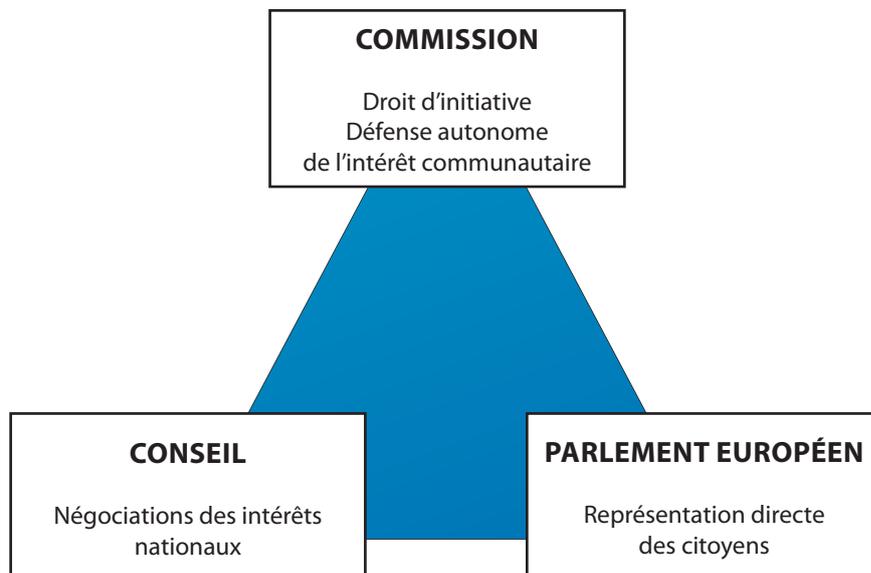
#### Sources :

<http://forum2010.belgium.be/fr>  
<http://www.eutrio.be/fr>  
<http://www.consilium.europa.eu/>

1 Afin d'assurer une certaine continuité aux travaux de l'UE, la Belgique a établi un programme de travail commun avec l'Espagne et avec la Hongrie, conformément aux dispositions législatives des Traités de l'UE. Ce programme couvre donc une période de dix-huit mois comprise entre janvier 2010 et juin 2011.

### Les acteurs du processus décisionnel au sein de l'Union européenne

Les trois principales institutions pour préparer, adopter et mettre en œuvre les politiques européennes. D'autres institutions tels le Comité économique et social ou le Comité des Régions sont sollicitées mais uniquement à titre consultatif.



Par « intérêt communautaire » défendu par la Commission il faut entendre l'intérêt de tous les acteurs au sein de l'UE, autrement dit l'intérêt général européen. Tandis que le Conseil représente les intérêts particuliers des Etats membres. Avec des nuances. Certains pays sont franchement égoïstes, tandis que d'autres recherchent résolument à faire avancer l'intérêt de tous.

### Le tour du Conseil de l'UE en 365 mots

Créé par le Traité de Rome en 1957, le Conseil représente les États membres de l'Union européenne (UE). Chaque Etat membre est représenté par un ministre. La participation de tel ou tel ministre aux réunions dépend de la nature des sujets inscrits à l'ordre du jour. Ainsi, si le Conseil doit aborder des questions environnementales, c'est le ministre de l'environnement de chaque État membre qui participe à la réunion, appelée alors Conseil «Environnement».

Au total, il existe neuf configurations du Conseil dont l'une concerne les acteurs de la Jeunesse : **Éducation, jeunesse et culture**. En amont des appels à projet du BIJ, des programmes Leonardo et Erasmus, le Conseil a son mot à dire.

Chaque ministre du Conseil est habilité à engager son gouvernement. En d'autres termes, la signature du ministre équivaut à la signature du gouvernement tout entier. Chaque ministre du Conseil est en outre responsable devant son parlement national et devant les citoyens que ce parlement représente. La légitimité démocratique des décisions du Conseil est ainsi assurée.

Le Conseil a six grandes attributions :

1. il adopte la législation européenne (conjointement avec le Parlement européen dans de nombreux domaines);
2. il coordonne les grandes orientations des politiques économiques et sociales des États membres. La « fantastique, équilibrable et ô combien performante » politique d'activation des chômeurs vient de lui...

3. il conclut des accords internationaux entre l'UE et un ou plusieurs pays tiers ou organisations internationales;
4. il approuve le budget de l'UE, de concert avec le Parlement européen; ce qui permet aux Etats membres, tous les six ans, de donner un lamentable spectacle de foire d'empoigne et d'exacerber les égoïsmes nationaux. La tendance majoritaire actuelle se résume ainsi : « pourquoi payer pour les pays les plus pauvres » ; « si je contribue au budget européen , je veux aussi que cela me rapporte »<sup>1</sup>.
5. Il définit la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'UE.
6. Il coordonne la coopération entre les instances judiciaires et les forces de police nationales en matière pénale. Tout comme le FBI aux Etats-Unis, en Europe nous avons Europol mais beaucoup moins télégénique donc il n'existe pas encore de série télé pour narrer les exploits de flics polyglottes !

1 Selon le tristement célèbre « I want my money back » de Margaret Thatcher, premier ministre du Royaume Uni en 1979.



# PAS D'ACCORD DE GOUVERNEMENT, MAIS DES PRIORITÉS POUR 6 MOIS

Par Pierre-Alain Gerbeaux

En parallèle du programme de travail commun de dix-huit mois établi en « trio » avec l'Espagne et la Hongrie, la Belgique a défini ses propres priorités qu'elle a poursuivies tout au long de sa Présidence du Conseil de l'UE (juillet à décembre 2010).

Pour définir au mieux ses priorités, la Belgique a notamment organisé une série de rencontres avec les citoyens et la société civile dans son ensemble (organes de concertation, partenaires sociaux, ONG, ...). Par l'intermédiaire de ces consultations, la Belgique a permis à ces nombreux acteurs d'exprimer leurs points de vue et leurs préoccupations au sujet des grands thèmes européens. Volonté de rendre le projet européen tangible et plus accessible au citoyen ou « poudre aux yeux médiatique » ?

## Jeunesse : un des mots-phare de la présidence belge de l'UE

La Belgique a donc mis la Jeunesse dans ses priorités, soit parce qu'il s'agissait de dossiers en cours au sein de l'Union européenne, soit parce qu'il s'agissait de dossiers importants pour la Belgique.

*Jeu libre et sans obligation d'achat : dans le texte suivant, souligne le mot enfant (en noir), le mot Jeunesse (en jaune) et le mot Jeunes (en rouge) à chaque fois que tu les vois écrits. Quel résultat obtiens-tu ? (réponse dans le prochain numéro de ton magazine préféré).*

## Les « dossiers Jeunes » de la Présidence belge

- La coopération européenne dans le domaine de la jeunesse (2010-2018) prévoit un nouveau cadre pour le travail de jeunesse dans lequel un rôle nouveau est dévolu aux travailleurs de la jeunesse. La Présidence belge initiera les travaux du Conseil pour aboutir à une résolution sur le travail de jeunesse.
- Dans le cadre de l'« Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », un paragraphe de cette résolution sera consacré à l'accessibilité à ce secteur des enfants et des jeunes qui vivent dans la pauvreté.
- Le dialogue structuré au sujet de l'emploi et des jeunes (youth@work) est un projet conjoint de la Présidence en équipe, la Commission et le Forum européen de la Jeunesse. Chaque Présidence (Espagne, Belgique et Hongrie) organisera une « conférence européenne de la jeunesse », qui mettra en commun les résultats

des consultations nationales et préparera l'étape suivante du processus. La Présidence belge soumettra les résultats à mi-parcours du dialogue structuré au Conseil afin de parvenir à un résultat politique au cours de la Présidence hongroise (mai 2011).

- Sur base de l'étude de la Commission européenne en matière d'accès à la culture pour les jeunes, le Conseil présentera sous la Présidence belge des conclusions.
- Enfin, la Présidence belge présentera une note d'information sur l'inventaire de l'agenda européen et international de la politique à l'égard des enfants, des jeunes et des droits de l'enfant.

- La Conférence européenne sur l'histoire du travail de jeunesse et des politiques de jeunesse (du 5 au 7 juillet à Gand),
- La Première Convention européenne du travail de jeunesse (du 7 au 10 juillet, toujours à Gand),
- La Journée internationale de la jeunesse (le 12 août)
- La Conférence d'Experts « Europe de l'Enfance » (du 8 au 10 septembre à Anvers),
- La Conférence de jeunesse de l'UE (du 2 au 4 octobre à Leuven. cf page 6) et la Réunion de travail des agences nationales « Jeunesse en Action » (du 19 au 22 octobre 2010, à Bütgenbach).
- Le Conseil des Ministres de la Jeunesse de l'Union européenne (le 19 novembre à Bruxelles),



trio.be

Le Service de la Jeunesse de la Communauté française s'est impliqué activement dans une série d'événements et de thématiques ayant lieu dans le cadre de la Présidence belge ou de l'Europe au sens plus large et en initie plusieurs. Mais pour traiter des matières qui relèvent de la jeunesse, il a bien entendu associé de manière étroite des associations et des acteurs en lien avec le monde de la jeunesse tout au long des événements qui ont ponctué ce 2e semestre 2010 :

- La journée « Jeunesse Urbaine et Europe » (le 27 novembre à Bruxelles),
- Le colloque européen « les transitions des Jeunes de l'École à la vie active » organisé à Bruxelles les 29 et 30 novembre par la CCFEE (Commission consultative Formation Emploi Enseignement).
- Le Séminaire européen sur la mobilité des jeunes ayant moins d'opportunités organisé par le BIJ (du 9 au 12 décembre à Namur). ]

Source : [www.cfwb.be](http://www.cfwb.be)

# A VOS MARQUES... PRÊTS ? ...PARTICIPEZ !

Propos recueillis par Pierre-Alain Gerbeaux

*L'emploi, l'emploi, l'emploi : moins il y en a plus on en parle ! Et l'emploi des jeunes particulièrement, tant il devient une denrée rare comparé à ce qu'ont connu nos parents et grands-parents pendant les « Trente glorieuses » (1950-1979).*

*L'Union Européenne n'est pas en reste puisqu'elle organise une consultation directe de jeunes des 27 pays européens.*

**Cette consultation est l'une des facettes du « dialogue structuré » entre les jeunes et les décideurs politiques belges et européens.**

**Le Conseil de la Jeunesse est responsable de la mise en œuvre de la consultation en Communauté française (CJCF). Pour tenter de se faire une idée claire et structurée (c'est la moindre des choses), nous avons rencontré Caroline Alofs, chargée de projet au sein du CJCF.**



**CFA lien : Caroline tu as été engagée au sein du CJCF spécialement pour mettre en œuvre ce dialogue structuré, comment cela a-t-il démarré ?**

C.A. : Cela s'est fait en 2 temps, en effet il était inimaginable que je consulte seule tous les jeunes Belges francophones. Nous avons donc instauré un « panel de jeunes », chargé de coordonner cette consultation. Comme le thème était l'emploi, ce sont les membres de la Commission « Emploi » du Conseil qui ont constitué ce panel et j'en profite pour les remercier de leur implication.

**Trois phases pour un trio**

**CFA lien : en quoi ce dialogue est-il structuré ?**

C.A. : parce qu'il est mis en œuvre dans un cadre et selon des procédures très étroitement définies. Concernant l'emploi des jeunes, la consultation a lieu en **trois phases** :

- Définir les priorités en matière d'emploi des jeunes (janvier 2010-juin 2010 : Présidence espagnole)
- Proposer des recommandations sur ces priorités (juillet 2010-octobre 2010 : Présidence belge)

- Ecrire une résolution sur l'emploi des jeunes (novembre 2010-juin 2011 : Présidence hongroise).

Chaque étape est marquée par une **Conférence de Jeunesse européenne** où des jeunes venus de toute l'Europe se rassemblent pour mettre en commun leur consultation nationale et en débattre avec les autorités européennes.

**CFA lien : définir des priorités sur l'emploi ? N'y a-t-il pas déjà des milliers de textes et de discours sur ce thème ?**

Oui, mais nous avons fait le choix de partir des personnes concernées : les jeunes de 16 à 30 ans. Lors de la première phase entre février et mai 2010, les trois Conseils de la Jeunesse de Belgique avaient organisé dans leur communauté respective une consultation des jeunes via un questionnaire en ligne, afin d'identifier les priorités des jeunes en matière d'emploi. Nous avons organisé également 3 réunions de notre panel et nous sommes allés consulter quelques experts notamment Philippe Defeyt, économiste et président du CPAS de Namur ainsi que la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ).

Les rapports finaux de chaque communauté ont été publiés et envoyés au Youth Forum (le Conseil de la Jeunesse au niveau euro-



## Des propositions de CRACS<sup>2</sup>

Le Conseil de la Jeunesse a donc retenu 10 recommandations sur 40 pour plancher sur leur traduction en propositions concrètes afin d'éviter l'enlèvement au stade des « y'a qu'à faire » et autres « il faudrait que ». Ces propositions démontrent la volonté d'implication des jeunes comme CRACS. Exemples :

- Augmenter les cotisations patronales en cas de contrat précaire (CDD, intérim...) puisque le risque social est plus grand pour ces travailleurs-là.
- Augmenter la durée du congé de paternité à un niveau égal au congé de

maternité, avec possibilité de l'étaler dans le temps.

- Construire des accords avec la Communauté française pour que les activités de volontariat puissent être reconnues systématiquement au sein des diplômés ou formations.
- Introduire des cours d'éducation à la citoyenneté à l'école afin d'informer les jeunes sur les droits des travailleurs [...] afin de s'assurer que les jeunes soient déjà informés avant de commencer à travailler.

péen) afin que ce dernier les transmette à la Présidence espagnole. Ces rapports ont servi à alimenter la conférence de jeunesse espagnole à Jerez (13-15 avril 2010).

Comme en Belgique, chaque État-membre a organisé une consultation des jeunes en matière d'emploi. Les différents défis pointés par les jeunes européens ont pu être synthétisés en 6 documents dont le contenu a été discuté lors de la conférence jeunesse espagnole :

- L'emploi des jeunes et son impact sur leur autonomie
- Les jeunes indépendants (création de son propre emploi)
- Conditions de travail pour les jeunes
- Formation, Education et Mobilité dans l'emploi
- Dialogue social et droits des jeunes travailleurs
- Cohésion sociale et inclusion

## Proposer de manière constructive

### CFA lien : après les priorités, les recommandations ?

C.A. : lors de la deuxième phase du Dialogue structuré sur l'emploi, les « panels emploi » de chaque pays ont récolté la parole des jeunes pour trouver des recommandations sur chaque priorité établie à l'issue de la première phase.

Du côté francophone, près de 300 jeunes ont pu donner leur avis. Nous avons organisé 15 forums (soirées-débat) en Wallonie et à Bruxelles. Les premiers étaient libres, c'est-à-dire que nous laissons les personnes présentes choisir la ou les questions qu'elles voulaient aborder. Puis nous avons ciblé des forums thématiques pour avoir des débats plus approfondis.

Et pour le dernier nous avons fait appel à la Fédération belge d'improvisation amateur (FBIA) afin d'avoir des intermèdes pour « alléger » les discussions et traiter le thème de manière décalée. C'était aussi une façon de rendre l'action plus attractive. En moyenne, nos forums ont réuni chacun une dizaine de jeunes, ce n'est pas énorme mais c'était une première. En outre la légitimité vient de la diversité des jeunes qui se sont exprimés : géographique, sociale et d'âge.

Notre second outil fut un questionnaire distribué dans différents festivals : Les Ardentes à Liège, Lasemo à Hotton, festival de Dour...

Le 27 août 2010, les 3 panels belges se sont rassemblés pour mettre en commun les résultats de leur consultation respective. Ainsi, les Conseils de la Jeunesse belges ont pu parler d'une seule voix à la Conférence de jeunesse de l'UE<sup>1</sup> à Leuven !

Du 2 au 4 octobre, lors de cette conférence, 200 jeunes venus de toute l'Europe ont pu discuter avec les représentants des 27 États-membres afin de parvenir à un accord sur les recommandations à mettre en avant au niveau de l'emploi des jeunes.



## Priorités, recommandations, propositions

Vous pouvez découvrir les différents textes issus de ce Dialogue structuré sur le site du Conseil de la Jeunesse [www.conseildelajeunesse.be](http://www.conseildelajeunesse.be)

Pour découvrir l'ambiance du Forum avec la FBIA<sup>3</sup>, vous pouvez aussi visionner une vidéo de ForJ sur le site [www.forj.be](http://www.forj.be)

**Pour tout renseignement** concernant le dialogue structuré : [caroline.alofs@cfwb.be](mailto:caroline.alofs@cfwb.be) ou + 32 2 413 29 29 ou 29 36.

### CFA lien : nous sommes maintenant dans la 3ème phase, la rédaction d'une résolution sur l'emploi des jeunes par des jeunes

Oui, même si la Présidence belge de l'UE s'est achevée le 31 décembre, le travail continue. Le Conseil de la Jeunesse a récolté la parole des jeunes pour leur permettre de donner leurs idées concrètes afin de mettre en œuvre les dix priorités retenues par le panel emploi du Conseil de la Jeunesse, parmi les 40 recommandations définies à Leuven. La Conférence jeunesse hongroise aura lieu début mars avec comme objectif la finalisation du Dialogue structuré et l'écriture de cette résolution européenne. ]

1 UE : Union Européenne

2 CRACS : Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires. C'est cette finalité que poursuivent les politiques de jeunesse en Communauté française de Belgique.

3 Fédération belge d'improvisation amateur, une Organisation de Jeunesse reconnue.

# FAIRE ENTENDRE LA PAROLE DES JEUNES

Par Pierre-Alain Gerbeaux

Telle est la mission du CJCF, le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française. Et pendant la présidence belge de l'Union Européenne, ses membres élus n'ont pas chômé. D'agoras en forums, de groupes de travail en dialogues structurés, les jeunes ont pu faire entendre leur manière de voir l'avenir sur des thèmes variés.

## Un nouveau Conseil déjà ancien

Le Conseil de la Jeunesse (ex-Cjef : conseil de la jeunesse d'expression française) est **l'organe d'avis officiel et de représentation des jeunes** de Belgique francophone. Sa mission principale est de porter la parole des jeunes au niveau national et international. Le Conseil de la Jeunesse a pour objectif de valoriser l'image et l'engagement des jeunes, de favoriser leur épanouissement et leur émancipation ainsi que de promouvoir leur expression.

Il est chargé de défendre **l'intérêt des jeunes** en négociant directement avec les hommes et femmes politiques du pays.

Le Conseil **récolte la parole** des jeunes sur le terrain, aux quatre coins de la Communauté française, et la relaye ensuite au niveau communautaire, national, européen ou international.

Dans un passé récent (avant octobre 2009), quand il portait le titre de CJEF, il était exclusivement composé des représentants des 86 organisations de jeunesse (OJ) reconnues en Communauté française. Désormais, il est ouvert aux représentants des centres de jeunes, aux fédérations et conseils étudiants, et aux structures d'Aide à la jeunesse,

en tant que tels ainsi qu'« à des jeunes porteurs d'Initiatives collectives ».

## La voix des jeunes Belges francophones

L'Assemblée Générale du Conseil est désormais composée de **50 membres élus directement par les jeunes de 16 à 30 ans** résidant en Communauté française. Ces membres siègent pour une durée de deux ans (deux fois renouvelable, soit 6 ans au total) et sont âgés de 18 à 30 ans. Afin d'assurer une meilleure représentativité, la composition de l'AG respecte la clé de répartition suivante : 30 membres issus des Organisations de Jeunesse ou Centres de Jeunes ; 15 membres issus du monde étudiant ou de l'Aide à la Jeunesse et 5 membres issus d'Initiatives collectives. Les premières élections ont eu lieu en octobre 2009.

Au cœur de l'activité du CJCF réside la participation directe des jeunes qui ont la possibilité de s'exprimer à travers :

- des groupes d'échanges et de réflexion au niveau communautaire appelés « agoras »

- des groupes de réflexion au niveau local appelés « forums ».
- des commissions : groupes de travail thématiques auxquels tous les membres peuvent participer, mais aussi des gens extérieurs (experts, autres jeunes, organisations de jeunesse,...), afin d'écrire des avis et suivre l'actualité du sujet. La commission « emploi » a notamment préparé un avis sur l'emploi des jeunes assez tranché (loin de la langue de bois et de la « novlangue ») et rempli de propositions. Cet avis a été adopté et adressé aux politiques en novembre dernier (cf article p.9).

Le Conseil a vocation à être consulté par différents organes politiques, principalement par le Ministre de la Jeunesse de la Communauté française, pour tout ce qui touche de près ou de loin à la jeunesse. Pour se positionner sur des sujets liés aux compétences fédérales, le Conseil de la Jeunesse travaille généralement en partenariat avec ses homologues germanophones et néerlandophones.

Enfin, **au niveau international**, le Conseil détient plusieurs mandats importants :

- European Youth Forum
- Assemblée Générale de l'ONU
- CSD (Commission pour le développement durable)
- Convention Cadre sur les Changements Climatiques
- Commission pour le développement social à l'ONU. ]

Contact : **CJCF**

Boulevard Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles

Téléphone : +0032(0)2/413.29.30

E-mail : conseil.jeunesse@cfwb.be

Page Facebook : «Conseil de la Jeunesse»

Site web : [www.conseildela jeunesse.be](http://www.conseildela jeunesse.be)



# EMPLOI DES JEUNES

## L'ANIMATION DE GROUPE AU SERVICE DU DÉBAT POLITIQUE CITOYEN

Propos recueillis par Pierre-Alain Gerbeaux

Février 2010, en Belgique le taux de chômage des jeunes de 18 à 25 ans atteint 25%. Plus préoccupant, celui des jeunes Bruxellois s'envole à 34,8% et celui des jeunes Wallons à 34%. La moyenne européenne est de 20,6%.

Plus alarmant encore, les 18-25 ans représentent près du tiers des bénéficiaires des allocations du CPAS en Wallonie. Précarité sociale donc, mais aussi précarité de l'emploi (contrat temporaire, intérim à répétition, temps partiel subi...).

« C'est pourtant dans ce contexte d'exclusion sociale grandissante que se renforce le contrôle des demandeurs d'emploi (jeunes et moins jeunes). Les chiffres relatifs au "contrôle de la disponibilité des chômeurs" mené par l'ONEm montrent une augmentation importante des exclusions du droit aux allocations de chômage depuis l'introduction de la mesure en 2004.

Alors que les emplois disponibles diminuent constamment [il y a actuellement, en moyenne, 1 place pour 17 demandeurs d'emploi en Wallonie et 1 place pour 9 demandeurs d'emploi à Bruxelles], au niveau national l'ONEm convoque chaque jour 500 chômeurs et en sanctionne 114 (contrôle de disponibilité et transmission de données par le FOREM et ACTIRIS à l'ONEm confondu). »

C'est par ces constats que débute l'avis du CJCF sur l'emploi des jeunes, publié le 28 octobre 2010. Mais le document ne se veut pas misérabiliste, ni larmoyant puisque d'une part il interpelle les politiques sur les intentions réelles de l'activation des chômeurs et d'autre part il développe une série de recommandations pour améliorer la situation des jeunes sur le marché de l'emploi et faciliter leurs recherches.

### 3 questions à...

Plusieurs mois ont été nécessaires pour rédiger cet avis. Gilles Corbiau, chargé de projet au CJCF a suivi cela de près en tant qu'animateur de la Commission emploi du Conseil.

### CFAlien : quel a été le processus pour élaborer cet avis ?

Gilles Corbiau : l'idée d'un avis relatif à l'emploi des jeunes revient aux représentants des Organisations de Jeunesse qui avaient commencé à « plancher » dessus. Puis la réforme du CJCF s'est mise en route et après les élections en 2009, les nouveaux représentants ont souhaité reprendre cette question. Ce sont les jeunes qui participent à la commission emploi qui ont remis l'ouvrage sur le métier. Et je dois dire qu'il y a eu un énorme investissement de la part des deux co-coordonateurs de la commission (Alexandre Govaerts et Sylvain Michiels) : un gros travail de recherche documentaire et statistique pour parvenir à un premier texte (une « pièce à casser ») qui a ensuite fait l'objet de consultations et de débats avec des jeunes via des forums dans plusieurs OJ (Maison des jeunes de Ganshoren, JOC de Namur, jeunes CDH, jeunes CSC...). Et en parallèle, nous avons aussi nos réunions de la commission emploi.

Puis en mai 2010, actualité oblige [annonce des élections pour le 10 juin] une première mouture a été avalisée par le CA (qui reflète la composition de l'AG) afin de pouvoir l'inclure dans notre Memorandum<sup>1</sup> envoyé aux politiques.

Puis le texte a été inscrit à l'ordre du jour de notre AG de septembre, mais faute de quorum nous n'avons pas procédé à un vote. Toutefois il a fait l'objet d'un débat. Critiques, arguments et commentaires ont

donc été pris en compte pour la fois suivante. Et à l'AG d'octobre, il a été adopté à la majorité.

### CFAlien : comment cet avis a-t-il été perçu par les politiques ?

Avant qu'il ne soit rediscuté et ne devienne un avis du CJCF, le texte et les propositions qu'il contient ont été intégrés dans notre memorandum de juin 2010. Celui-ci a été présenté dans le cadre d'un speed-dating géant dans le Parc royal où nous avons convié des politiques de tous bords. Tous ceux qui ont répondu présent ont reconnu la qualité du travail même s'ils n'étaient pas tous d'accord avec nos propositions.

### CFAlien : Quelles sont les suites prévues ?

Et bien comme la plupart des Belges, nous attendons avec impatience la formation d'un gouvernement pour pouvoir avancer sur cette question. Et nous réfléchissons aussi aux actions à mettre en place pour conscientiser davantage le monde économique aux conséquences néfastes du non-emploi des jeunes. ]

(Suite de l'article en page 10)

<sup>1</sup> Le memorandum constituait la synthèse des revendications des jeunes sur les thèmes traités dans les commissions du Conseil de la jeunesse.



## Emploi des jeunes

(Suite de l'article de la page 9)

### STOP à l'aspect répressif de la politique d'activation des demandeurs d'emploi

Tel est en substance le message des jeunes et du Conseil de la Jeunesse de la Communauté française. Extrait :

« Nous nous interrogeons cependant sur la finalité de ces modifications [raccourcissement des délais avant un premier entretien au Forem ou chez Actiris], qui semblent vouloir faire retomber sur les épaules des jeunes chômeurs la responsabilité d'une crise dont ils sont les plus grandes victimes. En effet, alors que les jeunes représentent l'un des groupes sociaux les plus vulnérables en cas de contraction des emplois disponibles, ils sont les premiers convoqués au Forem ou chez Actiris à un entretien de suivi de leur recherche d'emploi. [...]

Dès 2012, les délais de mise en route de la procédure de contrôle par l'ONEm seront réduits de trois mois. Les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans seront donc convoqués au bout de 12 mois de chômage. Vu que l'accès à l'emploi se fait toujours plus difficile pour les jeunes, quels résultats concrets attend-on de ce raccourcissement des délais? Par ailleurs, vu que tout refus d'une formation ou d'une autre démarche proposée par les services régionaux de l'emploi à un jeune "sous contrat" sera transmis à l'ONEm, le Conseil de la Jeunesse ne peut que constater que les tâches d'accompagnement se doublent de (voire succombent sous) l'obligation de participer à l'engrenage répressif à l'encontre des jeunes chômeurs. »

Le Centre de Formation d'Animateurs présente

# Les D-FASÉS

PRÉSENTENT LEUR

## CRÉATION COLLECTIVE

**30/04 et 01/05**  
20h30 et 18h

### AU CENTRE LUMEN

36, Chaussée de Boondael • 1050 Ixelles

Création collective théâtrale réalisée dans le cadre de la formation d'animateurs en Arts du Spectacle au Centre de Formation d'Animateurs, CFA 32 Chaussée de Boondael 1050 Bruxelles.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Ed. resto : David DETEBAERMAN, Chen de Boondael 32 - 1050 Bxl  
Logo CFA : Thierry BOUQUART • Illustration : Laura Dechelet • Infographie : Tanguy Ouyrier

**ENTREE GRATUITE PARTICIPATION LIBRE**



### L'Education aux Médias pour tous

Le CFA a participé aux travaux de la Conférence internationale «L'Education aux Médias pour tous» organisée par le Conseil Supérieur de l'Education aux Médias de la Communauté française de Belgique, dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union Européenne. Ces travaux ont abouti à la «Déclaration de Bruxelles pour l'Éducation aux Médias tout au long de la vie», rédigée par le conseil supérieur en collaboration avec les 8 experts internationaux qui ont accompagné l'ensemble de la conférence. Elle est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.declarationdebruxelles.be>

Si vous approuvez cette déclaration, vous pouvez la soutenir par votre adhésion en complétant le formulaire en ligne, en votre nom ou pour votre institution à l'adresse suivante : <http://www.declarationdebruxelles.be>

### Jeunesse en Action de l'Union Européenne

Le CFA participe au projet intergénérationnel dans le cadre du programme Jeunesse en Action de l'Union Européenne.

Une formation de 5 jours en Irlande sur le travail intergénérationnel pour les travailleurs Jeunesse. Du 09 au 14 mai 2011. Cette formation créative et interactive a pour but d'informer et de renforcer les capacités d'agir des travailleurs jeunesse intéressés par la mise en place de projets intergénérationnels au niveau local et/ou européen. Cette formation s'adresse à des éducateurs/animateurs qui travaillent avec un public ayant moins d'opportunités.

Pour toutes questions et conditions en Belgique : Noémie Cheval - [nocheval@gmail.com](mailto:nocheval@gmail.com) - 0478203105

## STAGES DE VACANCES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

### Stage cinéma d'été de 9 à 18 ans

Du 3 au 10 juillet 2011 - dans le Brabant Wallon

#### Réaliser un film de A à Z

Dans ce stage de vacances, tu pourras écrire et réaliser un film avec un petit groupe de jeunes comme toi. Vous en choisirez le thème. Vous serez les scénaristes, metteurs en scène, cameramen, preneurs de son, maquilleurs, éclairagistes, monteurs, acteurs et réalisateurs. Chaque groupe de six sera encadré par un animateur en art du spectacle, formé aussi bien en vidéo qu'en théâtre...



#### C'est un stage est résidentiel

Nous nous retrouverons donc ensemble, pendant plusieurs jours en été, dans un centre spécialement aménagé pour nous accueillir. On y mange bien ! On y dort bien ! Et on a toute la place qu'on veut pour mener les activités prévues, à l'extérieur comme à l'intérieur !

#### Et ensuite ?

Le dernier jour du stage, tes parents et amis seront invités à la présentation des films. Il y aura deux films par groupe de six : fiction, docu, clip... à toi de choisir avec ton groupe. Chaque année, le CFA présente les meilleurs films à différents festivals de vidéo de jeunes. A plusieurs reprises des films ont remporté un prix. Le prochain sera peut-être le tien ! Tu recevras un DVD avec ton film quelques semaines après la fin du stage.

Inscription au 02 511 25 86 ou sur notre site web : [www.cfaasbl.be](http://www.cfaasbl.be)

#### Stage de théâtre et musique

pour les 3 à 6 ans  
à Bruxelles

du 11 au 15 avril 2011  
ou  
du 11 au 15 juillet 2011

Stage de théâtre  
pour les 6 à 12 ans  
à Bruxelles

du 18 au 22 avril 2011  
ou  
du 4 au 8 juillet 2011

#### Comment cela se passe t-il ?

Dans nos animations théâtrales et musicales, le jeu occupe une place essentielle : jeux avec le corps, l'oreille, la voix ou des instruments, jeux de rythme, jeux d'imitations, d'inventions ou de découvertes. Ces jeux permettent aux enfants d'être actifs et de vivre ensemble des moments de plaisir.

A partir de ces expériences, les enfants créeront un spectacle. Celui-ci sera présenté aux parents et amis le dernier jour du stage.

#### Qui sont les animateurs ?

Les animateurs sont tous détenteurs du Brevet d'Animateurs de Centres de Vacances et du Brevet de la Formation d'Animateurs en Arts du Spectacle. Ils sont donc spécialisés dans l'animation théâtre et vidéo.

Inscription au 02 511 25 86 ou sur notre site web : [www.cfaasbl.be](http://www.cfaasbl.be)



# Formations et Animations

## } Montage vidéo numérique

En 4 jours, vous vous initierez au montage, à ses opérations techniques (branchements, manipulations), aux formes que vous pouvez lui donner, au rythme que cela insuffle à votre film et au mixage des différentes pistes sons.

Du 26 au 29 avril 2011

## } Tous gagnants !

### Jeux coopératifs et cohésion de groupe

La formation vous proposera d'expérimenter des jeux de coopération, soit de plateau, soit ceux à vivre dans l'espace. Cette découverte sera suivie de la formalisation des acquis. Nous y découvrirons aussi les implications pédagogiques du jeu coopératif et son impact dans la dynamique du groupe.

Les 5 et 6 mai 2011

## } Organiser et animer une réunion : pour qui, pourquoi, comment ?

Objectifs :

identifier les différents types de réunions;

structurer les différentes étapes d'une réunion

(de la préparation à la prise de décision et la conclusion);

clarifier et circonscrire les notions de groupe et de dynamique de groupe;

Identifier la place et le rôle des acteurs dans une réunion;

s'approprier des attitudes facilitatrices pour mener

ou participer activement et positivement à une

réunion - Les 9 et 10 mai 2011

## } Mieux se connaître pour mieux animer

Objectifs :

découvrir différents types de motivations et de besoins présents dans un groupe;

identifier votre personnalité d'animateur : vos ressources et vos points faibles;

repérer votre style de leadership privilégié et son impact dans la gestion d'un groupe

Les 19, 20 et 27 mai 2011

## } Danse et voix

Cette formation a pour but d'explorer les liens étroits qui unissent la danse et la voix.

Le travail sur la voix approfondit l'ancrage du mouvement dans le corps et le mouvement dansé permet une émission plus libre de la voix.

Nous proposons une exploration évolutive du «spontané» vers le «construit» en passant par l'improvisation (création dans l'instant), l'apprentissage, se souvenir, retenir, choisir, construire, composer, présenter, regarder et partager.

Les 23, 24 et 25 mai 2011

## } Stimuler l'imaginaire des enfants; un autre regard sur les objets

Nous vous proposons une série d'outils pour inventer des personnages, des histoires et les jouer, notamment en regardant les objets comme des personnages et/ou en les utilisant d'une manière insolite.

La bizarrerie que représente l'usage insolite d'objets offre un sentiment de grande liberté et permet d'inventer les histoires les plus folles.

Les 26, 27 mai et 16, 17 juin 2011

## Pour obtenir plus d'informations ou vous inscrire à l'un de nos modules :

Vous pouvez nous joindre au 02 / 511 25 86, vous pourrez obtenir notre brochure gratuitement.

## Visitez notre site Internet !

Outre la description de notre programme pour la saison 2011, vous pourrez aisément procéder en ligne à votre inscription aux formations de votre choix. Vous y trouverez également le CFAlie au format pdf. Chaque numéro se penche sur un thème spécifique dont les plus récents sont la jeunesse, l'animation, les écoles de devoirs, le théâtre-action, la création collective, la professionnalisation du métier d'animateur, l'animation vidéo...

En visitant notre site, profitez-en pour vous inscrire à notre lettre d'information mensuelle. Courte et directe, celle-ci vous tient au courant des prochaines activités du CFA.

## Une seule adresse :

[www.cfaasbl.be](http://www.cfaasbl.be)

## Réduction pour les animateurs socioculturels !

Les animateurs actifs dans le domaine socioculturel à titre professionnel ou volontaire bénéficient de réductions sur la plupart de nos formations. Profitez-en ! Lorsqu'il y a possibilité de réduction, le prix réduit est précédé d'un \*.

## Du « sur mesure » !

Le CFA est à votre écoute. Il sera le partenaire efficace de votre association pour toute une gamme de projets. N'hésitez pas à nous contacter.

## Ont collaboré à ce numéro :

Rédaction :

Daniel Detemmerman et Pierre-Alain Gerbeaux.

Photos et illustrations : Le CJCF, Caroline Alofs, Thierry Bouüaert et le CFA.

Photo de couverture : L'UE

Infographie : Derry

Avec le soutien du  
Ministère de la Communauté française et de  
la Commission communautaire française de  
la Région de Bruxelles-Capitale

